



Traditional Chieftaincy Put to the Test by Decentralization: The Political Arena of the Commune of Tiéfora in Burkina Faso

La chefferie traditionnelle à l'épreuve de la décentralisation : l'arène politique de la commune de Tiéfora au Burkina Faso

Joël Dabiré
Jean Paulin Ki
Touobawènèkaon Maximin Somda
Patrice Toé

Article history:

Submitted: March 9, 2026

Revised: March 30, 2026

Accepted: April 10, 2026

Keywords:

Decentralization, traditional chieftaincy, municipality, Tiéfora, Burkina Faso

Mots clés :

Décentralisation, chefferie traditionnelle, municipalité, Tiéfora, Burkina Faso

Abstract

Since the 1990s, decentralization in sub-Saharan Africa has been promoted as the hegemonic paradigm for development. This reform has generated a new political figure, the local elected official, who is forced to contend with pre-existing authorities such as traditional chieftaincies. This research analyzes the nature of the socio-political interactions between the municipality and the traditional chieftaincy in the commune of Tiéfora, Burkina Faso. Based on a qualitative methodology combining in-depth documentary research and 23 semi-structured interviews conducted with several categories of stakeholders, the study highlights three major dynamics. First, despite its invisibility within the normative framework of decentralization, the traditional chieftaincy exercises de facto governance. It mobilizes crucial symbolic capital in the areas of community mobilization, conflict resolution, and social mediation. Second, a pragmatic institutional pluralism is at work: the municipality uses customary legitimacy as a means of social anchoring to compensate for the lack of proximity of the formal, legal administration. Finally, this collaboration is hampered by areas of friction, particularly in the land arena. The clash between the eminent domain rights claimed by traditional chiefs and the land management powers legally transferred to local authorities reveals the limitations of this hybrid system. This research demonstrates that decentralization in Tiéfora is not a matter of replacing one order with another, but rather a constant "patchwork" of heterogeneous sources of legitimacy. This research was limited to a single municipality and the analysis of the discourse of the interviewees. To overcome these limitations, it would be relevant to broaden the geographical area and diversify the methodological tools.

Résumé

Depuis les années 1990, la décentralisation en Afrique subsaharienne est promue comme le paradigme hégémonique du développement. Cette réforme a généré une nouvelle figure politique, l'élu local, contraint de composer avec des autorités préexistantes telles que la chefferie traditionnelle. Cette recherche analyse la nature des interactions sociopolitiques entre la municipalité et la chefferie traditionnelle dans la commune de Tiéfora au Burkina Faso. S'appuyant sur une méthodologie qualitative articulant recherche documentaire approfondie et 23 entretiens semi-directifs menés auprès de plusieurs catégories d'acteurs, l'étude met en exergue trois dynamiques majeures. Premièrement, malgré son invisibilisation dans le cadre normatif de la décentralisation, la chefferie traditionnelle exerce une gouvernance de fait. Elle mobilise un capital symbolique crucial dans les registres de la mobilisation communautaire, de la régulation des conflits et de la médiation sociale. Deuxièmement, il s'opère un pluralisme institutionnel pragmatique : la municipalité utilise la légitimité coutumière comme un vecteur d'ancrage social pour pallier le déficit de proximité de l'administration légale-rationnelle. Enfin, cette collaboration est grevée par des zones de friction, particulièrement dans l'arène foncière. Le télescopage entre le droit de propriété éminent revendiqué par les chefs traditionnels et les compétences domaniales légalement transférées aux collectivités territoriales révèle les limites de cette hybridité. Cette recherche démontre que la décentralisation à Tiéfora ne relève pas d'une substitution d'un ordre par un autre, mais d'un « bricolage » permanent entre des sources de légitimité hétérogènes. Cette recherche s'est limitée à une seule commune et à l'analyse des discours des acteurs interrogés. Pour pallier ces limites, il serait pertinent d'élargir la zone géographique et de diversifier les outils méthodologiques.

Uirtus © 2026

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding author:

Joël Dabiré,

Université Nazi BONI

E-mail: dabirejoel2@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0004-7589-9265>

Introduction

Depuis l'aube des années 1990, les trajectoires sociopolitiques des États africains sont marquées par des réformes administratives structurelles, au cœur desquelles la décentralisation s'érige en figure de proue. Promue comme le vecteur d'un développement endogène et d'une gouvernance transie de transparence (Halidou 7 ; Syll 4), cette réforme constitue l'innovation majeure de l'ingénierie administrative contemporaine sur le continent (Bierschenk et Olivier de Sardan 43). Au Burkina Faso, ce processus instaure une mise en relation d'acteurs dont les champs d'intervention sont encadrés (Polanyi), bien que leurs rationalités et leurs logiques d'action divergent radicalement. Cette interaction crée une hybridité politique. Elle fait coexister l'administration moderne (municipalité) et les instances locales (chefferie traditionnelle).

L'architecture de la décentralisation s'est sédimentée sur un substrat social où préexistaient des configurations de pouvoir dotées d'une antériorité historique (Sebahara 34). Il en résulte une superposition d'autorités sur un même espace territorial : le Maire, dépositaire d'une autorité légale-rationnelle (Weber 220) issue de la compétition électorale et le chef traditionnel, dont le pouvoir s'enracine dans les habitus, les ordres coutumiers et le sacré. Bien que le cadre normatif dénie tout pouvoir décisionnel formel à la chefferie, l'excluant du schéma institutionnel de la collectivité territoriale, celle-ci demeure, de fait, un acteur majeur de l'arène politique locale. Ce paradoxe révèle une stratégie d'éviction institutionnelle d'un acteur pourtant structurant pour la cohésion sociale.

Cette exclusion de la chefferie de la scène politique n'est pas un fait nouveau, mais le produit d'une trajectoire historique spécifique à l'espace francophone. Contrairement aux modèles d'*Indirect Rule* (Nigéria, Ghana) où la chefferie traditionnelle fut dans l'administration moderne, le Burkina Faso a hérité du modèle d'administration directe. Ce système a contribué à annihiler les structures politiques endogènes au profit d'une gouvernance par l'assimilation et le régime de l'indigénat (Gazibo 214), excluant les chefferies traditionnelles de toute sphère décisionnelle (De Benoist 4-9). À l'aube des indépendances, l'impératif de construction nationale a prolongé ce musellement, percevant les autorités coutumières comme des entraves à la modernité étatique (Mouiche 8).

En dépit des avatars de la modernité politique, les chefferies font

preuve d'une résilience remarquable. Considérées comme « hors la loi » par le droit positif, elles restent la référence axiologique des populations rurales. Mouiche les qualifie d'« administrateurs de la brousse », soulignant leur rôle crucial dans la gestion des ressources naturelles et du foncier, domaine où elles exercent une véritable hégémonie (Demanou 20-21). Au Burkina Faso, les textes fondateurs (TOD, CGCT) font l'économie de leur statut, créant une disjonction entre la légalité étatique et la légitimité sociale. Sur l'arène locale, le chef est pourtant perçu comme le représentant « naturel », doté d'une capacité de mobilisation et d'arbitrage largement supérieure à celle de l'élu (Abou Assi et Bowman 13).

Cette exclusion formelle génère des zones de friction et des chevauchements de compétences, sources d'instabilité dans les arènes politiques locales. Dès lors, il convient d'interroger la co-construction de l'espace public à Tiéfora. Ce que ce papier ajoute à la littérature sur la décentralisation au Burkina Faso, c'est quelle est la nature des interactions sociopolitiques entre la municipalité et la chefferie traditionnelle dans la commune de Tiéfora ? L'objectif est d'analyser ces rapports en partant de l'hypothèse que leur relation s'inscrit dans un régime de complémentarité négociée. Nous postulons que les acteurs locaux déploient des stratégies de « bricolage institutionnel » pour pallier les tensions liées à la reconnaissance mutuelle de leurs sphères d'influence respectives.

Cette recherche est structurée autour de quatre points essentiels : le premier point expose le cadre conceptuel sur lequel est bâti l'assise théorique de cette recherche. Le deuxième point décrit la méthodologie mobilisée pour collecter les données avec une précision sur le site de la recherche, les procédés méthodologiques, les catégories d'acteurs ayant à la recherche ainsi la manière les données collectées ont été traitées et analysées. Le troisième point présente les résultats issus des données de terrain en les mettant en relation le cadre conceptuel choisi. Enfin, le quatrième point porte sur la discussion qui est une mise en réflexion entre la théorisation globale sur le sujet et le contexte spécifique de la commune de Tiéfora.

1. Cadre conceptuel

Cette recherche mobilise trois concepts fondamentaux et complémentaires nécessaires pour la compréhension des interactions politiques entre les municipalités et les chefs traditionnels au niveau de la commune de Tiéfora.

Le premier concept concerne le pluralisme institutionnel qui se manifeste par la coexistence, sur une même arène sociale ou politique, de plusieurs systèmes de normes, de règles et d'autorités qui se chevauchent. Le pluralisme institutionnel en fait une réalité dans laquelle un individu ou un groupe d'individus appartient à plusieurs réseaux sociaux, ou encore se référant à plusieurs mécanismes juridiques différents (Vanderlinden 19).

Pour Moore (55-57), le pluralisme institutionnel est un espace dans lequel peut se générer les règles internes, mais restent tout de même vulnérables aux règles de l'État qui l'entoure. Elle souligne que l'État ne peut jamais totalement contrôler les institutions locales, car celles-ci possèdent une capacité d'auto-organisation et de résistance. De son côté, De Sousa (473) relève que la mondialisation et le colonialisme sont à la base de cette superposition institutionnelle, car les individus ne vivent pas dans des systèmes séparés, mais naviguent plutôt dans un mélange de normes à savoir celles locales, étatiques/nationales et mondiales. Olivier de Sardan (89-92) ajoute que l'une des manifestations du pluralisme institutionnel est l'écart qu'il y a entre les normes officielles relevant de l'État et les pratiques réelles des acteurs qui suivent d'autres logiques sociales. Dans la commune de Tiéfora, ce pluralisme institutionnel se constate par la référence des populations aussi aux municipalités qu'aux chefs traditionnels qui ne relèvent pas de mêmes normes, l'une étant légale-rationnelle et l'autre reposant sur les us et coutumes.

Le deuxième concept renforce l'ancrage théorique de cette recherche est la légitimité. Ce concept est au cœur de la sociologie politique et de l'anthropologie du pouvoir désignant la reconnaissance d'un ordre ou d'une autorité. Elle transforme la contrainte brute en une obligation acceptée. Pour Weber (219-222), aucun pouvoir ne se contente de l'obéissance physique, il cherche toujours à susciter la croyance en sa légitimité. Quant à Bourdieu (105-108), la légitimité est le produit d'une violence symbolique. Les institutions sociales imposent des manières de voir le monde qui paraissent naturelles, donc légitimes, masquant les rapports de force. A Tiéfora, la légitimité de la chefferie traditionnelle repose sur une violence symbolique acceptée par les populations. bien qu'un rapport de force existe, les populations perçoivent cette autorité comme naturelle et légitime.

Le troisième concept qui donne une assise théorique solide à ce papier est le bricolage. Il désigne comment les acteurs sociaux créent des solutions, des identités ou des systèmes de pensée à partir de fragments disponibles.

Lévi-Strauss (26-31) l'a employé pour distinguer la pensée mythique de la pensée scientifique. Pour Douglas (66), le bricolage est la manière dont les sociétés construisent leurs institutions et leurs catégories de pensée. Pour elle, les institutions ne sont pas créées à partir de rien, elles sont le produit d'un bricolage à partir des analogies et de classifications sociales déjà existantes. Le bricolage est un processus de légitimation des actions sociales, c'est-à-dire qu'on utilise des idées ou des règles anciennes pour justifier de nouvelles structures sociales, rendant ainsi le nouveau système naturel aux yeux des membres du groupe. C'est ce que les municipalités dans la commune de Tiéfora appliquent en demandant le concours des chefs traditionnels dans la mobilisation des populations pour les actions de développement.

2. Méthodologie

2.1. Site de l'étude

La commune de Tiéfora est située dans la province de la Comoé qui a pour chef-lieu Banfora. Tiéfora qui est le chef-lieu de la commune, est situé à 25 Km de Banfora. Elle est limitée :

- à l'Est par la commune de Sidéradougou ;
- à l'Ouest par les communes de Banfora et de Bérégadougou ;
- au Sud par la commune de Niangoloko ;
- au Nord par la région des Hauts-Bassins.

La carte ci-dessous qui suit, présente la localisation de la commune dans la province de la Comoé.

Carte 1 : Situation géographique de la commune de Tiéfora dans la province de la Comoé



Source : IGB/BNDT, 2012 Date de réalisation : Décembre, 2024 Auteur : DABIRÉ Joël

Source : Dabiré, 2024

Tiéfora est devenue un département en 1979 par le décret n°79-164/PRES/PM/IS/DGI/DCP en date du 17 avril 1979. En 2004, la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004, portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso l'a transformé en commune rurale dans le cadre de la décentralisation. La commune est administrativement constituée de 30 villages, auxquels s'ajoutent plusieurs hameaux de culture disséminés sur son territoire. Le chef-lieu de la commune est la localité de Tiéfara, qui concentre les principales infrastructures administratives et socio-économiques.

2.2. Type d'étude

L'approche adoptée dans cette étude est de type qualitatif et ce, afin d'appréhender la nature des rapports entre la municipalité et la chefferie traditionnelle dans la commune de Tiéfara. Ce choix méthodologique est inspiré par notre volonté de rompre avec une lecture purement normative de la décentralisation pour explorer la gouvernance réelle (Olivier de Sardan 79). L'investigation repose sur une analyse des discours qui permet de décrypter

les jeux d'acteurs, les stratégies de légitimation et les logiques d'action qui structurent l'arène politique locale. Il s'agit donc de rendre compte de la dynamique sociopolitique en cours, en postulant que les discours ne sont pas de simples reflets de la réalité, mais des vecteurs de production du politique et des outils de marquage des zones d'influence territoriale.

2.3. Choix des personnes interviewées

Afin de garantir une triangulation des données et de restituer la pluralité des points de vue situés, nous avons procédé à une diversification de nos informateurs. Le choix des informateurs repose sur une segmentation par catégories d'acteurs, permettant de confronter les rationalités et les logiques d'action au sein de l'arène locale de Tiéfora. Le corpus d'acteurs interrogés se compose de figures clés de la gouvernance locale et centrale :

- Les acteurs de la légalité administrative actuelle (membres de la délégation spéciale) et passée (anciens conseillers municipaux) ;
- Les structures de médiation et de développement à la base (Conseils Villageois de Développement et Organisations de la Société Civile) ;
- Les détenteurs de la légitimité symbolique et coutumière (membres de la chefferie traditionnelle) ;
- Les cadres de l'administration centrale (la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local et le Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation) ;

Au bout de 23 entretiens semi-directifs, nous avons une saturation des informations qui s'est manifestée par une répétition des éléments dans les discours des enquêtés. Ces entretiens semis directifs ont été réalisés entre février et juin 2025. L'ensemble des entretiens avec les différents acteurs suscités ont été menés au service et à domicile sur des rendez-vous préalablement négociés avec chaque informateur.

2.4. Outils et techniques de collecte de données

Les outils que nous avons utilisés sont la grille de lecture et le guide d'entretien structuré autour des axes suivants : le foncier, la fiscalité, la médiation, la légitimation et le conflit (De Ketele et Roegiers 14). Quant aux techniques utilisées, elles ont consisté en : une recherche documentaire sur les productions scientifiques de nos prédécesseurs et des entretiens individuels semi-directifs (Loubet Del Bayles 71), réalisés en français et en langue dioula, avec des informateurs appartenant à des catégories différentes citées plus haut.

Les entretiens réalisés en dioula ont été directement traduits en Français lors de leur transcription. Pour minimiser les risques de biais de traduction, nous avons eu recours à un dictionnaire Français – Dioula élaboré en 2017. Cette posture méthodologique vise à documenter les logiques d’action des acteurs au sein de l’arène locale, en croisant les sources et les points de vue pour assurer une triangulation efficace des données empiriques.

2.5. Traitement et analyse des données

Les données (entretiens) ont été recueillies à travers un dictaphone de marque SONY. Celles-ci ont été transférées dans un ordinateur personnel pour le traitement. Pour mieux traiter et analyser ces données, nous avons opté pour une analyse de contenu (Feller 124 ; Paillé et Mucchielli 29). L’ensemble des entretiens a été enregistré à l’aide d’un dictaphone, puis intégralement transcrit. L’analyse a reposé sur une approche thématique, fondée sur une grille d’analyse élaborée de façon mixte à partir du guide d’entretien. Les transcriptions ont ensuite été examinées en lien avec les variables de recherche, et les verbatim significatifs ont été extraits afin d’illustrer et d’appuyer les principaux résultats obtenus. Le processus de référencement a suivi les codes suivants : initiales des noms et prénoms de l’enquêté, activité professionnelle et la date de réalisation de l’enquête.

3. Résultats

L’analyse de nos données s’articule autour de trois axes majeurs. En premier lieu, bien que jugée effective, la collaboration reste inégale. Les asymétries de ressources et les jeux de pouvoir réduisent parfois ce partenariat en une simple cohabitation d’intentions. En deuxième lieu, la répartition des domaines de compétences, bien que formellement établie, suit souvent des logiques de légitimité professionnelle propres à chaque corps de métier, redessinant ainsi les frontières de l’action commune. En troisième lieu, il existe encore quelques tensions et limites qui freinent entre les deux types d’acteurs de développement.

3.1. Les domaines d’intervention et répartition des compétences

Nous montrons ici que la chefferie traditionnelle, bien que juridique non reconnue dans l’arène politique locale, discute certains domaines de compétences avec les municipalités. Leur influence dans la commune de Tiéfora se structure autour de trois sphères d’action où le pouvoir de fait

supplée ou renforce le pouvoir de droit.

La première sphère est celle de la mobilisation communautaire et de la construction du consentement social. La chefferie traditionnelle agit comme une interface ou un « courtier » indispensables entre la technocratie municipale et la base sociale. En mobilisant son capital symbolique et son ancrage dans la longue durée, elle transforme des directives administratives souvent perçues comme exogènes en projets socialement acceptables. Un agent du service de comptabilité de la mairie de Tiéfora souligne cette fonction de traduction et de légitimation : « Les domaines de compétences de la chefferie traditionnelle c'est la mobilisation, la sensibilisation, puisque ce sont des personnes ressources que la population écoute vraiment. Dans le domaine de développement, ils sont là pour la sensibilisation et pour la mobilisation » (T. K., agent au service de comptabilité de la mairie de Tiéfora, entretien du 24 avril 2025).

Le deuxième pôle d'intervention concerne la production de l'ordre social et la pacification des rapports intercommunautaires. Dans cette commune, les chefs traditionnels opèrent une régulation de proximité. Ils mobilisent une métis locale, c'est-à-dire un savoir pratique des lignages et des antériorités foncières, pour pallier l'inefficacité des mécanismes judiciaires formels. Comme l'indique une présidente d'une OSC locale : « les chefs traditionnels sensibilisent la population sur l'incivisme, la cohésion sociale, les conflits fonciers afin qu'elles participent au développement du village et de la commune » (D. K, présidente d'une OSC de la commune de Tiéfora, entretien du 14 mai 2025).

Enfin, la chefferie traditionnelle conserve une prérogative quasi régaliennne sur l'encastrement des ressources naturelles dans le tissu social. Elle demeure la gardienne du « droit de hache » et de la mémoire territoriale, intervenant comme l'instance de première saisine pour toute velléité d'appropriation ou d'usage des ressources (terres, pâturages). Cette fonction garantit l'équilibre entre les impératifs de la modernité et la préservation de l'ethos local. Un ancien conseiller municipal témoigne de ce rôle de sentinelle : « les chefs traditionnels veillent au respect et à la bonne marche des us et coutumes afin que cela ne crée pas de problèmes dans la localité » (Y. I., ancien conseiller municipal du village de Labola Sankrala / commune de Tiéfora, entretien du 22 avril 2025). Ces dynamiques révèlent que la relation entre la municipalité et la chefferie à Tiéfora ne relève pas d'une simple juxtaposition,

mais d'un pluralisme institutionnel pragmatique. Nous assistons à une forme d'hybridité politique où les acteurs bricolent des arrangements quotidiens pour produire du service public et de la sécurité. Toutefois, ce « régime de compromis » reste précaire. L'absence d'une reconnaissance juridique formelle crée des zones de friction où les légitimités se télescopent.

3.2. Une collaboration globalement perçue comme effective mais inégale

Ce résultat confirme l'hypothèse de complémentarité négociée entre la chefferie traditionnelle et les municipalités à Tiéfora. Les données de terrain révèlent l'existence d'une gouvernance réelle qui transcende le cadre normatif de la décentralisation. À Tiéfora, l'arène politique locale est structurée par une coopération étroite que nous pouvons qualifier de pluralisme institutionnel pragmatique. L'interaction entre la délégation spéciale et la chefferie traditionnelle ne relève pas d'une simple courtoisie, mais d'une stratégie de légitimation des politiques publiques. En impliquant systématiquement cet acteur, les autorités municipales cherchent à réduire la distance sociale entre l'institution étatique et la base communautaire. Un membre de la délégation spéciale souligne cette imbrication : « dans nos échanges, on a toujours impliqué les responsables les leaders et quand on a des difficultés on fait appel à eux je pense que le chef de canton contribue beaucoup » (S.A, membre de la délégation spéciale de la commune de Tiéfora, entretien du 19 mars 2025). On observe également un phénomène de traduction sociale. Le chef traditionnel agit comme un traducteur entre la rationalité bureaucratique et la rationalité coutumière. Cette interface est indispensable pour transformer une directive descendante en une action collectivement acceptée. Un agent de la mairie illustre ce rôle d'interface : « La chefferie traditionnelle, quoi qu'on dise, demeure un levier de développement. Je sais que quand il y a des activités à mener, des correspondances sont adressées à la chefferie traditionnelle, ils s'organisent entre eux pour trouver quelqu'un qui va venir » (I. K., agent au service de comptabilité de la mairie de Tiéfora, entretien du 24 mai 2025).

L'analyse des discours met aussi en évidence ce que nous appelons l'encastrement politique : la « modernité » administrative s'appuie sur le socle des « traditions » pour devenir opérationnelle. Ce processus est particulièrement visible dans les domaines de la fiscalité locale (recouvrement des taxes) et de la régulation foncière, où la contrainte étatique s'avère souvent

moins efficace que l'autorité morale du chef. Un membre de la délégation spéciale théorise ainsi cette hybridation : « Par exemple, lors de nos sessions on les invite. En matière de coutumes ; ils ont leurs mots. Quand on parle de contribution eux à leur niveau, ils savent comment mobiliser les gens. Comme domaine de compétence c'est la mobilisation ; sensibilisation ; sur le plan économique c'est-à-dire les taxes. Il y a la question foncière aussi c'est plus les chefs qui arrivent à réconcilier. C'est vraiment nos personnes ressources, il contribue positivement » (D. S. R., membre de la délégation spéciale de Tiéfora, entretien du 10 avril 2025).

En somme, nous pouvons dire que l'arène politique de Tiéfora fonctionne selon une division du travail politique informelle. La municipalité détient le monopole de la planification technique et de l'exécution budgétaire (la légalité-rationnelle). La chefferie détient le monopole de l'ancrage socioculturel et de la médiation sociale (la légitimité charismatique et traditionnelle). Cette architecture, bien qu'absente des textes juridiques burkinabè, constitue la colonne vertébrale de la stabilité territoriale. Elle repose sur un compromis pragmatique et une réciprocité qui transforment la confrontation potentielle en une collaboration opérationnelle, faisant de la chefferie un acteur stratégique de la décentralisation par le bas.

3.3. Une nécessité de renforcement de la collaboration

Ce résultat démontre qu'il y a une nécessité de renforcer la collaboration entre la chefferie traditionnelle considérée comme un acteur hors la loi, mais mieux écoutée par les populations ; et les municipalités disposant d'un pouvoir légal, mais ont du mal dans la mobilisation sociale. L'examen des interactions entre le pouvoir décentralisé et la chefferie traditionnelle dans la commune de Tiéfora met en lumière une configuration institutionnelle plurielle où la coopération, bien qu'effective, est grevée par une précarité structurelle. Cette relation s'apparente à un « bricolage institutionnel » permanent, dépendant davantage du capital social des acteurs que de cadres normatifs sécurisés.

Le domaine foncier constitue le point nodal de la conflictualité latente. On y observe un conflit entre le droit positif, porté par la municipalité et le droit coutumier, détenu par les chefs traditionnels. Cette rivalité crée une instabilité politique autour de la maîtrise du territoire. Pour la chefferie traditionnelle, l'intervention des municipalités est vécue comme une intrusion dans ses prérogatives traditionnelles. Un membre de la chefferie exprime ce

sentiment d'expropriation symbolique : « Par exemple, si quelqu'un veut un terrain, la mairie doit venir nous voir d'abord, et nous on va leur dire ce qu'on pense, parce que la terre est gérée par nous. Mais ce n'est pas le cas. Le maire prend souvent des décisions sur la gestion de nos terres sans nous consulter » (O. I., membre de la chefferie traditionnelle de Tiéfora, entretien du 27 mai 2025).

Pour stabiliser cette hybridité politique, les acteurs locaux appellent à une transition de la “consultation ponctuelle” vers une “intégration structurelle”. L'enjeu est de réduire la disjonction entre la rationalité bureaucratique et les habitus coutumiers par un renforcement des capacités mutuelles. Comme le suggère un informateur : « De telles formations contribueraient à une meilleure articulation entre les logiques coutumières et les cadres administratifs contemporains, tout en valorisant les compétences des autorités traditionnelles » (F. K., Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, entretien du 21 février 2025). Cette mutation exige l'invention d'une gouvernance territoriale inclusive, capable de transformer la méfiance en complémentarité. Un enquêté souligne l'urgence de cette concertation préalable : « La concertation doit précéder toute prise de décision ayant un impact communautaire, en particulier dans les domaines sensibles comme le foncier. L'idéal serait de construire une forme de gouvernance partenariale, où chaque acteur intervient dans son champ de compétence, tout en travaillant de manière complémentaire » (D. P., Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation, entretien du 17 février 2025).

L'arène politique de Tiéfora est caractérisée par un dualisme d'autorité persistant. D'un côté, la municipalité incarne la légalité rationnelle et la lisibilité de l'État ; de l'autre, la chefferie représente une légitimité de l'appartenance et un ancrage socio-historique. Ce pluralisme est à la fois une ressource (pour la mobilisation sociale) et un risque (pour la cohérence publique). L'absence de codification juridique maintient la chefferie dans une position de « subalterne stratégique » : elle est indispensable au fonctionnement quotidien de la commune, mais demeure vulnérable aux fluctuations des relations interpersonnelles.

En dernière analyse, la gouvernance à Tiéfora ne se réduit pas à l'application de textes juridiques, mais procède d'une négociation constante des espaces d'influence. Le passage d'une juxtaposition conflictuelle à une

hybridation harmonieuse nécessite de reconnaître que la décentralisation au Burkina Faso ne peut faire l'économie de ses racines socioculturelles. L'équilibre de cette cohabitation repose sur la capacité des acteurs à faire converger la mètis locale (savoirs pratiques des chefs) et la technè administrative (gestion municipale) vers un projet de territoire partagé.

4. Discussion

De nos données de terrain émergent des thématiques clés qui méritent d'être confrontées aux travaux précédents. Il s'agit de la démocratie comme outil d'acculturation et de désorganisation politique en Afrique ; des résistances et tentatives de réappropriation politique ; et le retour vers une démocratie africaine repensée.

4.1. Démocratie comme outil d'acculturation et de désorganisation politique en Afrique

L'implantation de la démocratie libérale en Afrique subsaharienne, présentée comme la panacée du développement, a paradoxalement acté une rupture épistémologique avec les structures politiques endogènes. Ce processus de délégitimation des ordres anciens s'inscrit dans la continuité d'une trajectoire coloniale d'écartement ou d'instrumentalisation (Gazibo, 234 ; Mamdani 63). L'imposition d'un ordre politique exogène a généré une profonde disjonction entre la légalité rationnelle-légale (Weber, 222), portée par l'appareil étatique, et la légitimité historique et symbolique détenue par les autorités coutumières. À l'échelle de la commune de Tiéfora, cette réalité se traduit par une invisibilisation des acteurs politiques endogènes comme les chefs traditionnels. En effet, reconnus de fait dans la gouvernance, les chefs traditionnels sont portant juridiquement exclus de cette démocratie libérale. On assiste à une configuration de dualisme politique où l'État, faute de lisibilité (Scott 9-10) et d'ancrage, peine à asseoir une autorité effective, tandis que la chefferie, bien qu'exclue du schéma normatif, demeure le pivot de la médiation sociale et de la résolution des conflits (Ekeh 6 ; Logan 123 ; Ntsebeza 17). A Tiéfora, ce dualisme politique se manifeste par la reconnaissance légitime des chefs traditionnels auxquels les populations constamment recours et la reconnaissance légale du pouvoir moderne détenu les municipalités. Ce fossé entre le droit positif et les normes sociales fragilise la crédibilité de l'institution démocratique, perçue comme une réalité

extérieure qui n'a pas su et pu s'adapter aux mécanismes endogènes de gouvernance.

La démocratie libérale postule une citoyenneté abstraite et atomisée, régie par la compétition électorale et l'arbitrage de la majorité (Dahl 254). Ce mode de gouvernance est en déphasage avec les cultures politiques africaines historiquement sédimentées autour du primat du collectif et de la valorisation de l'harmonie. Comme l'a théorisé Wiredu (140), les sociétés africaines privilégient des processus décisionnels fondés sur la palabre et la recherche de l'unanimité plutôt que sur la confrontation partisane. Cette recherche de consensus fait que les populations de la commune de Tiéfora ont toujours aux chefs traditionnels en cas de conflits, notamment ceux relatifs au foncier. Car les tribunaux modernes sont jugés séparatistes, car l'arbitrage selon la loi ne permet pas une cohésion sociale. En ignorant cette ressource de la "démocratie consensuelle", les réformes actuelles entravent l'appropriation du modèle libéral. Loin de s'effacer, les réseaux de solidarité primordiale (lignagers, ethniques) s'invaginent dans les structures modernes. Cette hybridation produit ce que Chabal et Daloz (18) qualifient de « politique du désordre », c'est-à-dire un espace où la légalité formelle coexiste avec des logiques de clientélisme et de néopatrimonialisme (Bayart 121), détournant ainsi l'esprit de l'institution au profit de l'informalité.

L'introduction de la démocratie a souvent été réduite à un transfert institutionnel rigide, dicté par une logique d'extraversion face aux bailleurs de fonds (Carothers 6). Cette approche, quasi exclusivement focalisée sur la forme électorale, a favorisé l'émergence d'autoritarismes compétitifs (Levitsky et Way 382). Dans ces systèmes, le multipartisme et les élections deviennent de simples rituels de légitimation, vidés de leur substance par des stratégies de captation et de manipulation des organes de contrôle (Cheeseman 133 et 151). Cette dynamique enferme les États dans un « piège de la transition », où l'instabilité devient chronique faute d'enracinement. Les dispositifs tels que la décentralisation, souvent introduits de manière technocratique et déconnectée des structures sociales préexistantes, génèrent un désengagement populaire et une méfiance systémique envers un État perçu comme étranger et inefficace (Hydén 27). Dans la commune de Tiéfora, cette inefficacité de la décentralisation se manifeste par le fait que les municipalités ont souvent du mal à mobiliser les populations pour les actions de développement, d'où le recours aux chefs traditionnels qui sont les mieux écoutés. En somme,

l'instauration de la démocratie libérale, sans médiation avec la mètis locale, a renforcé des régimes hybrides qui instrumentalisent les formes démocratiques pour consolider des pouvoirs autocratiques. La réussite d'une gouvernance territoriale dans la commune de Tiéfora, comme ailleurs, dépend de la capacité des acteurs à dépasser ce dualisme. Il ne s'agit pas de rejeter la modernité politique, mais de favoriser une décolonisation conceptuelle qui permettrait d'articuler la légalité administrative avec les formes locales de légitimité, pour construire une démocratie réellement prenant en compte les mécanismes endogènes de gouvernance qui sont enracinés dans les réalités des populations. L'un des acteurs porteurs de ces mécanismes endogènes est la chefferie traditionnelle, d'où la nécessité de son intégration formelle dans la décentralisation.

4.2. Résistances et tentatives de réappropriation politique

Face à l'érosion de la légalité rationnelle-légale et à l'hégémonie de la démocratie libérale extravertie, nous observons des processus de réappropriation politique fondés sur des héritages communautaires et des stratégies de résistance. Ces initiatives ne sont pas des replis identitaires, mais des démocraties au pluriel (De Sousa Santos 473) qui opèrent une traduction interculturelle des modèles de gouvernance. Il s'agit de suturer la fracture historique entre le « citoyen » et le « sujet » (Mamdani, 139) en réhabilitant des formes de souveraineté locale et des savoirs autochtones longtemps frappés d'une "invisibilisation" par les paradigmes modernisateurs. A Tiéfora, le recours aux chefs traditionnels plus qu'aux municipalités dénote du fait que les populations se sentent plus proches des premiers, les seconds étant perçus comme des acteurs extérieurs.

L'attrait pour ces modèles endogènes de gouvernance réside dans leur ancrage dans les réalités des pays africains (De Sousa Santos 473) qui privilégient une approche inclusive et délibérative du pouvoir. Contrairement à la démocratie représentative, perçue comme une technologie politique distante, les instances telles que la palabre ou les assemblées villageoises (Urfalino 4; Ki et Dabiré 142) activent une participation inclusive. Tel que nous avons pu observer dans la commune de Tiéfora, ces mécanismes endogènes donnent plus de légitimité aux chefs traditionnels les conférant ainsi un caractère d'acteur naturel de développement capables de mobiliser leurs populations autour d'un intérêt commun.

Comme le soulignait Joseph Ki-Zerbo (80), cette « démocratie de base » repose sur une autonomie paysanne et une autogestion où la délibération vise la production du consensus et la cohésion sociale plutôt que la sanction punitive des systèmes importés. Ces dynamiques, loin d'être des « résidus traditionnels », constituent des réalités politiques vivantes qui structurent les pays africains postcoloniaux (Mbembe 92), offrant une légitimité là où l'État formel est frappé d'ineffectivité. Dans la commune de Tiéfara, cela se manifeste dans les pratiques où en cas de problème, le chef traditionnel « *envoie appeler* » les intéressés tandis que les municipalités « *convoquent* » les parties. Cette variation de vocabulaire n'est pas un fait banal. Elle a une portée culturelle : le messager du chef traditionnel symbolise déjà un établissement du dialogue dans une situation tendue dépourvu de tout parti pris, tandis que la convocation des municipalités renvoie déjà à une supériorité de force marquant une rupture de dialogue.

Le retour aux valeurs communautaires en matière de gouvernance politique s'articule aujourd'hui avec l'émergence de mouvements sociaux portés par les OSC. Ces acteurs redéfinissent la légitimité politique par le biais d'organisations horizontales et de pratiques de démocratie directe. Pour Melucci (10), ces luttes ne visent pas uniquement la capture de l'appareil d'État, mais la production de sens et d'autonomie dans l'espace social. Le pouvoir est ici conçu comme une « capacité collective d'agir », rejoignant les « arts de la résistance » de Scott (6-8) : des pratiques infrapolitiques, diffuses et subversives, qui élaborent de nouvelles normativités sociales sous le radar des institutions officielles.

L'essor des mobilisations transnationales confirme que ces alternatives s'inscrivent dans une mondialisation « par le bas » (De Sousa Santos 473). La transition démocratique en Afrique ne doit donc plus être pensée comme un mimétisme institutionnel, mais comme un processus de contextualisation radicale. La réhabilitation de la *métis* locale (savoirs pratiques) face à la *technè* bureaucratique est la condition *sine qua non* d'une gouvernance territoriale inclusive, transparente et réellement souveraine. Cette réhabilitation passe nécessairement par les chefs traditionnels qui sont les gardiens de ces savoir-faire et savoir être endogènes.

4.3. Vers une démocratie africaine repensée ?

La démocratie libérale, introduite sous le régime de la conditionnalité

internationale, souffre d'un déficit chronique de légitimité. Perçue comme une réalité extérieure inadaptée au contexte de gouvernance dans les pays africains (Bayart 305), elle se réduit souvent à un formalisme procédural et à des rituels électoraux dépourvus de profondeur participative (Ake 96). Dans la commune de Tiéfora, cette démocratie procédurale tenue par les municipalités se voit souvent négligée ou même ignorée par les populations au profit des modes de gouvernance locaux dont les chefs traditionnels sont les garants. Cette remise en question ne constitue pas un renoncement à l'idéal démocratique, mais une dénonciation du mimétisme technocratique. Mbembe et Kibora soulignent que l'exigence porte sur une transformation structurelle capable d'articuler les principes universels aux mémoires collectives et aux réalités socioculturelles. La refondation du politique exige une rupture avec l'hégémonie des modèles importés pour valoriser les principes démocratiques africains (De Sousa Santos 473). Cela implique de reconnaître la pluralité des rationalités politiques et la validité des savoirs endogènes. La tradition de la palabre, loin d'être un archaïsme, est réinterprétée par Bidima comme une arène de délibération horizontale et un espace de "traduction interculturelle". A Tiéfora, cette arène de délibération tenue par les chefs traditionnels fonctionne mieux que les structures modernes de prise de décision comme le conseil municipal que les acteurs eux-mêmes (conseils municipaux) ne maîtrisent pas. Il s'agit donc de passer d'un prêt-à-porter institutionnel à une construction contextuelle où les formes communautaires de gouvernance retrouvent leur fonction de légitimation populaire.

L'impératif de pertinence impose de dépasser la dichotomie binaire héritée de la pensée coloniale entre « tradition » et « modernité ». Nyamnjoh et Hountondji plaident pour une appropriation critique des héritages locaux. La démocratie africaine doit s'affirmer comme un système inclusif qui intègre les chefferies traditionnelles et les assemblées communautaires, non comme des survivances, mais comme des acteurs importants. Des exemples concrets, tels que les Commissions Foncières Villageoises (CFV) au Burkina Faso, illustrent cette hybridité opératoire (Bierschenk et Olivier de Sardan, 46-47 ; Ki et Dabiré, 142). Ces instances de cogestion territoriale réconcilient les normes coutumières et les cadres juridiques étatiques, renforçant ainsi la proximité entre gouvernants et gouvernés.

Ainsi, repenser la démocratie en Afrique signifie élaborer des formes de gouvernance contextualisée qui rompent avec la logique de l'imitation.

C'est un projet de subjectivation politique où le peuple africain devient l'auteur de sa propre modernité. Gérer « avec et pour le peuple » suppose de redonner du sens à la souveraineté populaire à travers des espaces politiques réellement polyphoniques, où le dialogue entre mémoire et innovation fonde une légitimité durable et souveraine.

Conclusion

Cette recherche sur l'exemple de la commune de Tiéfora illustre la complexité d'une gouvernance locale où la chefferie traditionnelle, bien qu'évoluant en marge du droit positif, demeure un partenaire incontournable de l'action publique. Cette recherche démontre que la décentralisation au Burkina Faso ne peut faire l'économie d'une reconnaissance de cette hybridité institutionnelle, non par idéalisme, mais par pragmatisme politique.

L'intégration de la chefferie dans le cadre décentralisé ne doit être perçue ni comme un repli identitaire, ni comme un mimétisme des modèles occidentaux. Elle constitue plutôt une innovation institutionnelle contextualisée, capable de combler le fossé entre la légalité administrative et la légitimité sociale. Repenser la démocratie africaine à l'aune des réalités de Tiéfora revient donc à formuler un projet en devenir : celui d'une souveraineté réinventée où le dialogue entre héritage coutumier et modernité administrative forge une gouvernance plus inclusive. In fine, l'ancrage du développement local dans les pays africains dépendra de cette capacité à construire des espaces de délibération où toutes les autorités, qu'elles soient issues des urnes ou de l'histoire, convergent vers un objectif commun : une gestion territoriale qui fait sens pour le citoyen africain.

Certes cette recherche est parvenue à relever l'hybridité institutionnelle, le pragmatisme politique et la gouvernance inclusive dans la commune de Tiéfora, elle reste cependant très limitée dans l'espace (une seule commune sur 351). Par ailleurs, l'approche méthodologique utilisée étant celle qualitative basée sur le discours des acteurs interrogés ne permet pas de saisir intégralement la réalité du fait étudié. Ces éléments limitent la comparaison et la généralisation des résultats cette recherche, d'où une nécessité étendre ce type de recherche à plusieurs communes et de combiner plusieurs outils méthodologiques dans le but de mieux appréhender le rôle d'acteur des chefs traditionnels et la nécessité de leur intégration dans la décentralisation au Burkina Faso.

Œuvres citées

- Abou Assi, Khadija, and Ann O'Meara Bowman. "Les autorités spécialisées : une nouveauté bienvenue dans la décentralisation au Liban ?" *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 83, 2017, pp. 515–535.
- Ake, Claude. *Democracy and Development in Africa*. Brookings Institution Press, 1996.
- Balandier, Georges. *Anthropo-logiques*. Presses Universitaires de France, 1985.
- Bardin, Laurence. *L'analyse de contenu*. PUF, 2013.
- Bayart, Jean-François. *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Fayard, 1989.
- Bidima, Jean Godefroy. *La palabre : Une juridiction de la parole*. Michalon, 1997.
- Bierschenk, Thomas, and Jean-Pierre Olivier de Sardan. *Les pouvoirs au village : Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*. Karthala, 1998.
- Bourdieu, Pierre. *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Fayard, 1982.
- Butler, Judith. *Notes Toward a Performative Theory of Assembly*. Harvard UP, 2015.
- Carothers, Thomas. "The End of the Transition Paradigm." *Journal of Democracy*, vol. 13, no. 1, 2002, pp. 5–21.
- Chabal, Patrick, and Jean-Pascal Daloz. *Africa Works: Disorder as Political Instrument*. James Currey, 1999.
- Cheeseman, Nic. *Democracy in Africa: Successes, Failures, and the Struggle for Political Reform*. Cambridge UP, 2015.
- Dahl, Robert Alan. *Democracy and Its Critics*. Yale UP, 1989.
- De Benoist, Joseph Roger. "Évolution politique et démocratique en Afrique sahélienne." *Construire Ensemble : L'éveil à la démocratie : illusion ou promesse ?* no. 4, 1992, pp. 4–9.
- De Ketele, Jean-Marie, and Xavier Roegiers. *Méthodologie du recueil d'informations : Fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents*. 4th ed., De Boeck, 2009.
- De Sousa Santos, Boaventura. *Toward a New Common Sense: Law, Science and Politics in the Paradigmatic Transition*. Routledge, 1995.
- Demanou, Robert. *Les pouvoirs traditionnels monarchiques face à la décentralisation au Cameroun : Logiques et stratégies d'acteurs dans les arènes politiques locales du royaume Bamoun (Région de l'Ouest)*. Doctoral thesis, Université Catholique d'Afrique Centrale, 2018.
- Douglas, Mary. *Comment pensent les institutions*. Translated by A. Abeillat, La

- Découverte, 1989.
- Ekeh, P. Peter. “Colonialism and the Two Publics in Africa: A Theoretical Statement.” *Comparative Studies in Society and History*, vol. 17, no. 1, 1975, pp. 91–112.
- Feller, Jean. “L’analyse du contenu.” *Communication et langages*, no. 35, 1977, pp. 123–124.
- Gazibo, Mamadou. “Le bilan du processus de démocratisation.” *Introduction à la politique africaine*, Presses Universitaires de Laval, 2010, pp. 214–236.
- Halidou, Sayouba. “Une décentralisation inachevée au Niger.” *Télescope*, vol. 11, no. 3, 2004.
- Hountondji, Paulin. *Les savoirs endogènes : Pistes pour une recherche*. Codesria, 1994.
- Hydén, Goran. *African Politics in Comparative Perspective*. Cambridge UP, 2006.
- Karpe, Philippe, et al. “La pratique judiciaire dans le domaine foncier à Madagascar.” *Droit et culture*, vol. 54, no. 2, 2007.
- Ki, Jean Paulin, and Joël Dabiré. “La recherche du consensus par les élus locaux dans les conflits agriculteurs/éleveurs dans la commune de Tiéfora au Burkina Faso.” *Batailles autour des leviers et des lieux de pouvoirs*, edited by Paul Batibonak and Sarriette Batibonak, Monnage, 2021, pp. 129–148.
- Kibora, Ludovic Ouhonyioué. “Corruption, clientélisme et démocratie locale au Burkina Faso.” *Démocratie par le bas et politique municipale au Sahel*, edited by Sten Hagberg, Ludovic Ouhonyioué Kibora, and Gabriella Körling, Uppsala UP, 2019, pp. 75–88.
- Ki-Zerbo, Joseph. *À quand l’Afrique?* Entretien avec René Holenstein, Éditions d’en bas, 2013.
- Lévi-Strauss, Claude. *La Pensée sauvage*. Plon, 1962.
- Levitsky, Steven, and Lucan Ahmad Way. *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes after the Cold War*. Cambridge UP, 2010.
- Logan, Carolyn. “Selected Chiefs, Elected Councillors and Hybrid Democrats: Popular Perspectives on the Co-existence of Democracy and Traditional Authority.” *The Journal of Modern African Studies*, vol. 47, no. 1, 2009, pp. 101–128.
- Loubet Del Bayle, Jean-Louis. *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. L’Harmattan, 2000.
- Mamdani, Mahmood. *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*. Princeton UP, 1996.

- Mbembe, Achille. *De la postcolonie: Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Karthala, 2000.
- Melucci, Alberto. *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*. Cambridge UP, 1996.
- Mohamadou, Abdoulaye. *Décentralisation et pouvoir local au Niger*. 2009.
- Moore, Sally Falk. *Law as Process: An Anthropological Approach*. Routledge & Kegan Paul, 1978.
- Mouiche, Ibrahim. "Autorités traditionnelles, multipartisme et gouvernance démocratique au Cameroun." *Afrique et Développement*, vol. 30, no. 4, 2005, pp. 1–29.
- Mucchielli, Alex, and Pierre Paillé. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 3rd ed., Armand Colin, 2012.
- N'Guessan, Konan Raymond. "La perception des instances de régulation (Tribunal coutumier, Sous-préfecture, Tribunal moderne) du règlement des conflits fonciers en pays Abouré." *European Scientific Journal*, vol. 14, no. 34, 2018.
- Ndulo, Muna. *Democratic Reform, Constitutionalism, and the Rule of Law in Africa*. Institute for African Development Occasional Paper Series, Cornell University, 2006.
- Ntsebeza, Lungisile. *Democracy Compromised: Chiefs and the Politics of the Land in South Africa*. Brill, 2005.
- Nyamnjoh, Francis Beng. "Local Attitudes Towards Citizenship and Foreigners in Botswana: An Appraisal of Recent Changes." *Journal of Southern African Studies*, vol. 28, no. 4, 2002, pp. 755–775.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *La rigueur du qualitatif: Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Bruylant-Academia, 2008.
- Polanyi, Karl. "L'économie en tant que procès institutionnalisé." *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, by Karl Polanyi, M. Conrad Arensberg, and W. Harry Pearson, Larousse Université, 1975.
- Scott, James C. *Two Cheers for Anarchism: Six Easy Pieces on Autonomy, Dignity, and Meaningful Work and Play*. Princeton UP, 2012.
- Sebahara, Pamphile. "La construction des institutions municipales au Burkina Faso: enjeux, contraintes et potentialités." *Bulletin de l'APAD*, nos. 34–36, 2012.
- Syll, Ousmane. *Les échanges entre collectivités décentralisées d'Afrique subsaharienne et de l'Union Européenne: Une réussite si la condition de la réciprocité est respectée*.

- Master's thesis, Université de France, 2005.
- Urfalino, Philippe. "La décision par consensus apparent. Nature et propriétés." *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 45, no. 136, 2007.
- Vanderlinden, Jacques. *Le pluralisme juridique*. Éditions de l'Université de Bruxelles, 1971.
- Weber, Max. *Économie et société*. Tome 1, *Les catégories de la sociologie*, Éditions Plon, 1995.
- Wiredu, Kwasi. *Cultural Universals and Particulars: An African Perspective*. Indiana UP, 1996.

About the Author

Joël Dabiré est doctorant en socio-anthropologie du développement à l'Université Nazi BONI (UNB) au Burkina Faso. Ses travaux de recherche s'inscrivent dans l'analyse des dynamiques du développement en Afrique, avec un intérêt particulier pour la décentralisation, la gouvernance locale, les transformations urbaines et les mutations sociales. Auteur et coauteur de plusieurs publications scientifiques, il a contribué à des articles parus dans des revues nationales et internationales à comité de lecture, témoignant de son engagement dans la production et la diffusion de savoirs sur les enjeux contemporains du développement.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Dabiré, Joël, et al. "La chefferie traditionnelle à l'épreuve de la décentralisation : l'arène politique de la commune de Tiéfara au Burkina Faso." *Uirtus*, vol. 6, no. 1, April 2026, pp. 152-173, <https://doi.org/10.59384/uirtus.apr2026.n80>.